Informations de base

1996/0110(CNS) CNS - Procédure de consultation Directive	Procédure terminée
Organisation des contrôles vétérinaires (modif. direct. 71/118, 72/462, 85/73, 91/67, 91/492, 91/493, 92/45, 92/118/CEE) **Subject** 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs	OLSSON Karl Erik (ELDR)	23/07/1996

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	KINDERMANN Heinz (PSE)	17/06/1996
BUDG Budgets		
PECH Pêche	BURTONE Giovanni M.S. (PPE)	04/09/1997

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2061	1997-12-15
Pêche	2063	1997-12-18

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
20/05/1996	Publication de la proposition législative	COM(1996)0170	Résumé
17/06/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/02/1997	Vote en commission		Résumé

05/02/1997	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0033/1997	
19/02/1997	Débat en plénière		Résumé
27/06/1997	Publication de la proposition législative modifiée	COM(1997)0321	Résumé
18/12/1997	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
18/12/1997	Fin de la procédure au Parlement		
30/01/1998	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1996/0110(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 100A
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/4/07960

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0033/1997 JO C 085 17.03.1997, p. 0004	05/02/1997	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0048/1997 JO C 085 17.03.1997, p. 0056-0076	19/02/1997	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1996)0170	20/05/1996	Résumé
Proposition législative modifiée	COM(1997)0321	27/06/1997	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1395/1996 JO C 066 03.03.1997, p. 0042	27/11/1996	Résumé

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Directive 1997/0079 JO L 024 30.01.1998, p. 0031	Résumé

Organisation des contrôles vétérinaires (modif. direct. 71/118, 72/462, 85/73, 91/67, 91/492, 91/493, 92/45, 92/118/CEE)

1996/0110(CNS) - 27/11/1996 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité apprécie la proposition de la Commission. Il estime néanmoins qu'il conviendrait de clarifier dans le texte même de la directive, c'est-à-dire sans renvoyer à la législation douanière spécifique, la compétence des autorités douanières et l'articulation entre les activités exercées par elles et celles incombant aux autorités vétérinaires. Le Comité estime nécessaire de prévoir expressément une obligation de collaboration réciproque entre les deux autorités et de confier la surveillance de zones, d'entrepôts francs et d'entrepôts douaniers exclusivement à l'autorité douanière compétente et non à l'autorité vétérinaire, comme le prévoit la proposition de directive. Le Comité préconise une codification rapide de la législation existante afin de rendre le texte plus transparent et plus compréhensible pour les utilisateurs.

Organisation des contrôles vétérinaires (modif. direct. 71/118, 72/462, 85/73, 91/67, 91/492, 91/493, 92/45, 92/118/CEE)

1996/0110(CNS) - 20/05/1996 - Document de base législatif

OBJECTIF : modifier les directives 71/118/CEE, 72/462/CEE, 85/73/CEE, 91/67/CEE, 91/492/CEE, 91/493/CEE, 92/45/CEE et 92/118/CEE en ce qui concerne l'organisation des contrôles vétérinaires pour les produits en provenance des pays tiers introduits dans la Communauté. CONTENU : depuis l'entrée en vigueur de la directive 90/675/CEE, fixant les principes relatifs à l'organisation des contrôles vétérinaires pour les produits en provenance des pays tiers, des expériences ont été faites et des évaluations ont eu lieu en ce qui concerne sa mise en oeuvre, qui rendent nécessaire sa modification. Les modifications proposées de la directive susmentionnée ont des conséquences sur le texte d'un certain nombre de directives existantes. C'est pourquoi il est proposé d'adapter lesdites directives aux modifications prévues de la directive 90/675/CEE.

Organisation des contrôles vétérinaires (modif. direct. 71/118, 72/462, 85/73, 91/67, 91/492, 91/493, 92/45, 92/118/CEE)

1996/0110(CNS) - 27/06/1997 - Proposition législative modifiée

Suite à l'avis du Parlement européen, la Commission a modifié sa proposition de manière à prévoir l'art. 100 A du Traité, au lieu de l'art. 43, étant donné que les dispositions des directives concernées ont des implications sur la protection de la santé publique et le fonctionnement du marché intérieur.

Organisation des contrôles vétérinaires (modif. direct. 71/118, 72/462, 85/73, 91/67, 91/492, 91/493, 92/45, 92/118/CEE)

1996/0110(CNS) - 18/12/1997 - Acte final

OBJECTIF : modifier les directives 71/118/CEE, 72/462/CEE, 85/73/CEE, 91/67/CEE, 91/492/CEE, 91/493/CEE, 92/45/CEE et 92/118/CEE en ce qui concerne l'organisation des contrôles vétérinaires pour les produits en provenance des pays tiers introduits dans la Communauté. MESURE DE LA COMMUNAUTE: directive 97/79/CE du Conseil. CONTENU: la directive vise à apporter aux directives existantes dans le secteur vétérinaire les modifications conséquentes aux règles communes établies par la directive 97/78/CE fixant les principes relatifs à l'organisation des contrôles vétérinaires pour les produits en provenance des pays tiers introduits dans la Communauté. ENTREE EN VIGUEUR: 19/02/1998 ECHEANCE FIXEE POUR LA TRANSPOSITION: 01/07/1999.

Organisation des contrôles vétérinaires (modif. direct. 71/118, 72/462, 85/73, 91/67, 91/492, 91/493, 92/45, 92/118/CEE)

1996/0110(CNS) - 19/02/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Karl-Erik OLSSON (ELDR, S), le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission relative à l'organisation des contrôles vétérinaires sur les importations d'animaux en provenance des pays tiers. A noter que le Parlement a également approuvé, avec des modifications, la proposition de directive fixant les principes relatifs à l'organisation de ces contrôles (CNS96109).